

QUESTION N°1/2
OBJET : BUDGET 2020 - SUBVENTIONS 2020

Il est proposé au Conseil Municipal l'octroi des subventions suivantes :

VIE ECONOMIQUE	
ARCOPRO – Achat kits de protection Covid-19	3 500,00 €
CULTURE	
Les Voyageurs - Noël au théâtre	4.500.00 €
SPORTS	
USSA Volley ball - Déplacements nationaux	2 485.40 €
USSA Cyclisme - Déplacements nationaux	869,77 €
USSA Gymnastique - Déplacements nationaux	590,80 €
USSA Football - Déplacements nationaux	1 177,44 €
USSA Tennis de table - Déplacements nationaux	746,04 €
Tennis club andrésien - Déplacements nationaux	183,55 €
USSA Volley ball - Frais de formation	327,50 €
USSA Natation - Frais de formation	16,00 €
USSA Basket - Frais de formation	42,50 €
USSA Plongée - Frais de formation	312,50 €
USSA Gymnastique - Frais de formation	322,50 €
USSA Football - Frais de formation	519,50 €
USSA Tennis de table - Frais de formation	64,25 €
USSA Arts martiaux - Frais de formation	87,50 €
Tennis club andrésien - Frais de formation	100,00 €
Aikido Saint-André - Frais de formation	39,50 €
TOTAL GENERAL	13 399,35 €

Les Membres du Conseil Municipal faisant partie du Conseil d'administration d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association : Didier PARSY et Michel HUYLEBROECK pour les Voyageurs

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Elisabeth MASSE

Conseil Municipal du 15 décembre 2020

HÔTEL DE VILLE

89 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

03 20 63 07 50 - 03 20 63 07 54 - www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire

LA VILLE
SYMPA.